

Vernayaz fait exception en ouvrant des zones à bâtir

DÉMOGRAPHIE La commune a ouvert 20 000 mètres carrés de zones à bâtir pour accueillir ses futurs citoyens. Une mesure rare en Valais. Un centre sportif et une nouvelle déchetterie sont également prévus.

PAR FLORENT.BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH / PHOTO SACHA.BITTEL@LENOUVELLISTE.CH



Pour répondre aux besoins de ses actuels et futurs citoyens, l'exécutif de Vernayaz et son président Blaise Borgeat ont notamment entrepris la construction d'un centre sportif dernier cri, pour 9,2 millions de francs.

Vernayaz a vu sa population quasiment tripler en un demi-siècle. Forte de 700 habitants en 1968, la commune voisine de Martigny en compte quelque 1900 aujourd'hui. Une tendance à la hausse qui ne semble pas près de s'amenuiser, puisque 180 à 200 nouveaux citoyens devraient investir son territoire d'ici à 2030. Face à ces prévisions démographiques, la commune est l'une des rares du canton à pouvoir encore ouvrir de nouvelles zones à bâtir à la suite de l'accep-

tion de la LAT en 2013, puis de la LcAT en 2017.

20 000 m² de nouvelles zones à bâtir

En effet, afin de compenser le manque de zones à bâtir de la commune, une refonte globale du plan de zones de Vernayaz a été lancée en 2014. Sa nouvelle mouture a été homologuée par le Conseil d'Etat le 26 avril 2017, soit un mois avant la votation sur l'application cantonale de la LAT.

Un timing in extremis, qui permet aujourd'hui l'ouverture de

20 000 mètres carrés de nouvelles zones à bâtir, dans les secteurs du Clos du Rhône et de la Tsarreire Topaz. Près de 70 logements pourront être bâtis sur ces anciennes terres agricoles.

A l'heure où certaines communes luttent pour dézoner le moins possible, Vernayaz fait donc l'inverse. «Nous avons pu justifier un besoin pour les vingt prochaines années», lance le président de l'exécutif, Blaise Borgeat. «Conformément aux dispositions transitoires de la LAT, cette ouver-

ture de zones à bâtir a été compensée par un déclassement de zones industrielles.»

Une mesure rare

Du côté du canton, on explique que cette mesure, qui relève d'un cas rare, est l'aboutissement d'un processus engagé depuis de nombreuses années et qui concerne une commune qui n'est pas surdimensionnée. Aujourd'hui, avec l'entrée en vigueur de la LAT, puis de la LcAT et du plan directeur cantonal, l'ouverture de nouvelles zones à bâtir devra répondre à deux nouveaux critères.

Evolution démographique dynamique

Pour Raphaël Bender, chef de l'Office cantonal de la statistique et de la péréquation, la population de Vernayaz progresse de manière dynamique et fidèle aux projections cantonales de 2014. «Notre scénario montre même que ce sont 300 nouveaux habitants qui pourraient arriver d'ici à 2030. Cela représente une évolution de 20% par rapport à aujourd'hui, alors que l'augmentation moyenne du canton, d'ici là, devrait être plus proche des 9%.» Entre 2010 et 2017, l'évolution démographique de la commune a pourtant été inférieure à celle de ses voisines de Collonges et Dorénavant. Alors, comment expliquer ce soudain succès? «En Valais, les villages situés en périphéries des villes attirent toujours plus d'habitants, en raison notamment du prix du terrain, qui est plus attractif. Globalement, la rive droite du Rhône est probablement plus prisée que son opposée.»

«Les communes devront privilégier davantage un développement vers l'intérieur de leur zone à bâtir existante. De plus, le besoin doit se justifier à l'échelon supracommunal», confie Nicolas Mettan, chef adjoint du Service du développement territorial. «Dans les prochaines années, il y a donc peu de chances que d'autres com-

lentes actuelle, inaugurée en 1953, a fait son temps. «C'est pourquoi nous avons entrepris la construction d'un centre sportif à proximité des terrains de football», explique le président.

Devisée à 9,2 millions de francs budgétisés sur quatre ans, l'infrastructure comprendra une salle de gymnastique, huit vestiaires ainsi qu'un restaurant de 60 places assises. C'est là que seront notamment servis les repas de l'UAPE. «Ce centre a l'avantage de posséder un raccordement direct par passage sous-voie à l'école du village», poursuit Blaise Borgeat. Démarré en avril dernier, le chantier devrait s'achever fin 2019.



Cette ouverture de zones à bâtir a été compensée par un déclassement de zones industrielles.»

BLAISE BORGEAT
PRÉSIDENT DE VERNAYAZ

Déchetterie à réaménager

La stratégie de développement territorial de Vernayaz passe enfin par le réaménagement de la déchetterie communale. Car si elle demeure fonctionnelle, l'installation ne répond plus aux besoins en lien avec la législation actuelle. Elle devrait être remise à neuf d'ici au printemps 2019, pour un coût global de 500 000 francs.

Ces trois mesures devraient peser 8,5 millions de francs dans le budget 2019 de la commune. Un mal nécessaire pour son président. «Nous souhaitons accueillir les premières demandes d'autorisation de construire d'ici à 2020. Pour être prêts avec des infrastructures adéquates, il faut foncer.»

munes puissent ouvrir de nouvelles zones à bâtir.»

Centre sportif à 9 millions

A Vernayaz, la commune a confirmé l'entrée en force des deux plans de quartier relatifs à cette nouvelle zone à bâtir durant l'été 2018. Celle-ci s'étendra sur neuf parcelles et sera équipée ce printemps. 2,4 millions de francs seront investis dans ces opérations pour lesquelles un crédit d'engagement avait été accepté en assemblée primaire. Mais pour répondre aux besoins de ses actuels et futurs citoyens, Vernayaz se dote également d'une infrastructure sportive de dernier cri. Car la salle polyvalente

Des centaines d'élèves privés de salle de gym

SION Les inondations survenues le 6 août dernier empêchent l'utilisation de trois salles de gym de la capitale. Les élèves iront courir dehors.

Les parents des 650 élèves qui fréquentent le cycle d'orientation de Saint-Guérin à Sion ont appris par un courrier officiel que «tous les cours de gymnastique auront lieu à l'extérieur en tout cas jusqu'aux vacances de Noël». Les enfants sont appelés à s'habiller chaudement. Les deux salles de gym de l'établissement sont toujours en travaux à la suite des dégâts

causés par l'orage du 6 août dernier.

Il en va de même à l'école du Sacré-Coeur, touchée par le même événement météorologique, qui voit sa salle de gym inutilisable elle aussi. Des centaines d'élèves sont donc privés de salles de gym. Les sociétés locales qui les utilisent seront aussi prétéritées par cette situation.

Travaux d'assèchement en cours

Chef du Service communal éducation et culture, Jean-Pierre Meyer explique que les salles de gym de Saint-Guérin ont été inondées par 70 cm d'eau. «Les sols doivent être changés, mais avant de procéder aux travaux, il faut assécher le sol et les murs. Des machines ont été mises en place

pour cela. Il faut compter deux mois pour cette opération de séchage.»

Après les vacances de Noël, tout devrait être rentré dans l'ordre. Normalement. Les autorités ne veulent pas faire effectuer des travaux tant que tout ne sera pas sec, les risques étant trop importants.

Le montant nécessaire à la réalisation des travaux d'assainissement n'est pas connu pour l'heure. Plusieurs centaines de milliers de francs. Reste encore à savoir ce que les assurances prendront à leur charge. Le solde sera soumis au Conseil général sous la forme d'un crédit complémentaire.

Des solutions pour les élèves

Signataire du courrier aux parents, le directeur du CO de



Les salles de gym du CO de Saint-Guérin sont inutilisables. SACHA BITTEL

Saint-Guérin, Alain Wirthner minimise la situation. «Après les vacances d'automne, nous allons utiliser au maximum la piscine et la patinoire. Pour les autres cours, si le temps est exécrable, nous avons convenu

avec les profs de gym que les élèves resteraient en classe pour des activités physiques ou pour de la théorie». Parfois, lorsqu'il fera froid, mais pas trop, il faudra aller faire du sport à l'extérieur. JYG